

ECHOS DE LA COMMUNE ECKARTSWILLER

Editorial

Depuis le début de l'année 2014, quelques changements sont à noter au niveau de la commune. Depuis le mois d'avril, une équipe du Conseil Municipal renouvelée est repartie pour une nouvelle mandature; merci aux sortants pour le travail accompli et en avant pour la nouvelle équipe. Merci aussi aux électeurs qui se sont déplacés nombreux pour ce vote où le choix se résumait à une seule liste.

Les vacances d'été sont là, et déjà, il faut penser à la rentrée du mois de septembre avec son lot de changements concernant les rythmes scolaires avec une matinée de cours le mercredi matin et une fin de classe anticipée l'après-midi.

Les travaux de rénovation de l'impasse des châtaigniers démarrés en juin ont duré 5 semaines ; un grand merci à l'entreprise Diebolt qui a su travailler avec beaucoup de professionnalisme dans le respect du planning. Un retard de livraison des luminaires restera un ... point d'ombre.

Nous présentons nos excuses aux riverains pour la gêne occasionnée et les remercions pour leur compréhension.



Impasse des châtaigniers

Les travaux de rénovation démarrés en juin se sont terminés en juillet. Le reprofilage de la rue avec un caniveau central, la création de places de parking, la mise en souterrain des réseaux secs, et un nouvel éclairage, donnent un air « de jeune » à cette ruelle. L'équipe de travaux publics DIEBOLT, forte d'en moyenne 5 personnes, très compétente et professionnelle a su faire face à toutes les difficultés survenues lors de l'avancement des travaux. Ainsi pour la pose des gaines téléphoniques, un tuyau de gaz posé en 2000 par « forçage » (c'est-à-dire sans sable et filet de prévention jaune) a été endommagé. Il y a eu lieu de le remplacer. Par ailleurs, voulant poser un siphon central et le raccorder au réseau d'assainissement, ils ont trouvé l'ancien tuyau non recensé ; il y avait lieu de vérifier s'il était encore en usage, ce qui n'était plus le cas. Le basculement du réseau téléphonique de l'aérien en sous terrain respectant la planification prévue n'a donné lieu qu'à une brève coupure de ligne.

Les enrobés ont été posés le 4 juillet. Les délais ont été respectés, merci aux entreprises en charge des travaux.

Ces travaux subventionnés par le Conseil Général et Régional étaient inscrits au Contrat de Territoire de 2012.

Résultat des élections Municipales & Européennes



ELECTIONS MUNICIPALES							
23 mars 2014 (1er tour)							
Nombre d'électeurs inscrits	359	pourcentage					
Nombre de votants	228	63,51 %					
Blancs et nuls	9						
Suffrages exprimés	219						
candidats	Nombre de voix						
BEYRLE Guillaume	196	89,50 %					
HOYEAUX Jean-Claude	205	93,61 %					
JUILLET Gérard	208	94,98 %					
JUNDT Jean-Jacques	202	92,24 %					
KIEFFER Annie	207	94,52 %					
KORNMEYER Olivier	198	90,41 %					
PFEIFFER Jean-Paul	194	88,58 %					
REBSTOCK Yolande	211	96,35 %					
RICHERT Irène	204	93,15 %					
ROTHAN Jean-Luc	204	93,15 %					
SCHNEIDER Claude	202	92,24 %					

Elections européennes du 25 mai 2014		%	
Inscrits	00000356		
Votants	00000163	45,79 %	
blancs	0000001		
Nuls	0000001		
exprimés	00000161		
Désignation de la liste	Tête de liste	Nbre de voix	%
POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE	Mme MORANO Nadine	00000036	22,36 %
LUTTE OUVRIERE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS	Mme ROCHER Claire	00000002	1,24 %
CHOISIR NOTRE EUROPE	M. MARTIN Edouard	00000014	8,70 %
UDI MODEM LES EUROPEENS.	lme GRIESBECK Nathali	00000026	16,15 %
ALLIANCE ECOLOGISTE INDEPENDANTE	M. GONZALEZ Julien	0000007	4,35 %
CITOYENS DU VOTE BLANC	M. COUKA Philippe	00000002	1,24 %
FORCE VIE	M. RENARD Antoine	00000001	0,62 %
NOUS CITOYENS	M. DESSAIGNE Xavier	00000002	1,24 %
LISTE BLEU MARINE - NON A BRUXELLES, OUI A LA FRANCE !	M. PHILIPPOT Florian	00000031	19,25 %
LISTE EUROPE ECOLOGIE	Mme BÉLIER Sandrine	00000013	8,07 %
DEBOUT LA FRANCE ! NI SYSTEME, NI EXTREME	Mme FERRARI Laure	00000012	7,45 %
NOUVELLE DONNE	Mme MAURER Isabelle	00000010	6,21 %
UPR EST	M. HERVE Yannick	0000001	0,62 %
ROMPRE ET REFONDER L'EUROPE	M. AMARD Gabriel	00000004	2,48 %

Elections sénatoriales

Le vendredi 20 juin, l'ensemble des conseils municipaux du Bas-Rhin ont eu à se rassembler afin d'élire le délégué et les suppléants appelés à participer aux élections sénatoriales planifiées le dimanche 28 septembre 2014. Pour les communes de moins de 500 habitants, il y avait lieu de désigner 1 délégué et 3 suppléants.

Résultat du vote :

Délégué : Jean-Jacques Jundt
1er suppléant : Jean-Paul Pfeiffer
2e suppléant : Jean-Luc Rothan
3e suppléant : Guillaume Beyrlé



Fête du 13 juillet

Comme toutes les années le Conseil Municipal organisera une cérémonie le 13 juillet et invite toute la population à célébrer la Fête Nationale. L'Harmonie St Pierre & Paul de Steinbourg participera au début du cérémonial.

Cependant, en raison de la double conjonction du calendrier, le 13/7 étant un dimanche et de surcroît concurrencé par le Mondial du Football, la cérémonie démarrera à 19H, le « Freibier » avec les knacks et le barbecue suivront afin de permettre aux affenciados de suivre la finale.

Invitation à l'étang de pêche du 14 juillet

L'association de pêche du Val de Champagne invite l'ensemble de la population à une pêche libre dite « pêche du village » le lundi 14 juillet avec un quota de 6 poissons par pêcheur. Rendez-vous est donné à partir de 14H30. Une petite buvette est organisée par les membres de l'association. Afin de prévoir une immersion de truites en quantité suffisante mais pas excessive, il est demandé aux volontaires de s'inscrire à cette après-midi conviviale, dans le cadre verdoyant de ce vallon. (M. Maurice Bignet : 03.88.91.32.61 - M. Robert Jung 03.88.91.36.49)



Rénovation du presbytère

Les travaux de rénovation du presbytère ont pris fin selon le planning prévisionnel, avec un petit stress fin avril, dans la mesure où le « Consuel » a trouvé une légère malfaçon sur le tableau électrique demandant une contrevisite, prolongeant ainsi les délais de mise en place des compteurs électriques. Malgré cela, les premiers locataires ont pu emménager à la date prévue. Le bâtiment mieux isolé avec



un réaménagement des appartements et l'utilisation de nouveaux matériaux, permet aux locataires de bénéficier de pièces lumineuses tout en jouissant d'un confort moderne.

En ce qui concerne le financement de cette rénovation, la commune n'aura pas à rallonger la facture avec ses propres deniers, le tribunal ayant condamné l'assurance à payer l'ensemble des frais et pertes d'exploitation à la commune.

Il n'en reste pas moins que cette opération a créé une importante surcharge de travail au secrétariat de la mairie, ainsi qu'aux élus qui ont suivi ce chantier mené de main de maître par l'architecte M. Hauer.

Que l'ensemble des personnes impliquées dans ce chantier soient chaleureusement remerciées.

Démolition du bâti haut du transformateur d'Oberhof

Changement de perspective :



Suite à l'installation, l'année passée, d'un nouveau transformateur à Oberhof, la société EST Réseaux a démonté le bâti haut situé au croisement de la RD 122 et RD 133. Un pylône béton relie le réseau électrique à la maison forestière.



LGV: Pose des rails

Réseau Ferré de France informe que les travaux de pose de rails sur la ligne LGV Est Européenne ont démarré. Les travaux de ballast et de débourrage se dérouleront de nuit sur une courte période et risquent d'entraîner quelques nuisances sonores.

Sur le site http://www.lgv-est.com

vous trouverez notamment un film sur la pose d'une voie ferrée sur enrobée, une première en France.



Site internet:

Le site Internet de la commune : www.eckartswiller.fr développé et hébergé par la COMCOM est opérationnel. Il comporte 5 onglets :

- Accueil
- Vie pratique
- Vie municipale
- Culture & patrimoine
- Associations.

<u>Pour les non-initiés</u>: en « cliquant » sur les liens (mots soulignés), vous avez accès aux documents ou photos associés.

Les données de ce site sont gérées par la commune. Faites-nous part de vos remarques / suggestions ou d'informations à diffuser. Merci à J-Luc pour son implication.



SMICTOM calendrier de ramassage

Le jour de ramassage est décalé lorsqu'il tombe sur un jour férié. Le Smictom a mis en place un calendrier consultable pour ces jours décalés. Dans ce cadre, le ramassage du mardi 11 novembre sera anticipé au samedi 8/11.

http://www.smictomdesaverne.fr/wp-content/uploads/2014/01/Calendrier-Smictom2014.pdf

Don de sang

Les prochains dons de sang auront lieu les mercredis 30 juillet et 22 octobre à la salle polyvalente d'Eckartswiller.



Association de Gymnastique « club la batteuse »

La reprise de la rentrée du « club de la batteuse » est prévue le lundi 15 septembre. Le programme suivant est proposé:

Lundi Gymnastique de 19H30 à 20H30 Mardi Zumba de 18H30 à 19H30 Jeudi Step de 19H30 à 20H30

Pour les inscriptions s'adresser à Yolande Rebstock. Tél : 03.88.91.81.67



Carnaval des enfants par l'APEJE

Fidèle à sa tradition, l'association des parents d'élèves a organisé le 29 mars le carnaval des enfants. Partis de la salle polyvalente d'Eckartswiller, le cortège s'est rendu à la salle de Saint Jean Saverne, le tout dans les règles de sécurité, une voiture « balai » clôturant le défilé.



Fête scolaire du RPI

Vendredi 27 juin en fin d'après-midi, tous les élèves du RPI se sont retrouvés au « clubhouse » du stade d'Ernolsheim-les-Saverne.

Après la présentation d'un spectacle aux parents d'élèves par toutes les classes, nos têtes blondes se sont vues remettre des livres par les élus des 3 communes.

L'association des parents d'élèves (APEJE) a ensuite proposé une petite restauration prolongeant cette agréable soirée.



Horaires de classe pour la rentrée 2014 / 15

Suite à la réforme des rythmes scolaires, les horaires de classes pour la prochaine rentrée sont les suivants:

Horaires des classes

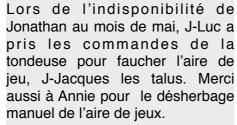
	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi			Mercredi		
Eckartswiller	8:20	11:20	13:20	15:35	8:20	11:20
St Jean	8:30	11:30	13:30	15:45	8:30	11:30
Ernolsheim	8:40	11:40	13:40	15:55	8:40	11:40

Les horaires du bus aux différents arrêts sont consultables sur :

http://www.bas-rhin.fr/transports/transports-scolaires/horaires-lignes-scolaires

Infos diverses

L'assise du banc de la rue de la chapelle a été rajeunie, ainsi qu'une partie du banc de la grotte de Lourdes







Fleurissement

Annie et Yolande ont particulièrement soigné le fleurissement, merci à ces mains vertes qui s'occupent de l'embellissement de la commune, sans oublier les arroseurs.





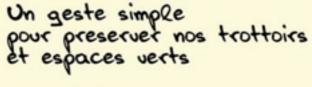
Un petit désherbage manuel devant nos propriétés, un geste simple, pour un résultat apprécié.

Fontaines

Nos deux sources montrent des signes de tarissement, le débit de la fontaine de la mairie a été réduit. Espérons que la récente pluie va la réalimenter. Un léger filet permet d'alimenter le bassin de la « grotte de Lourdes »



En ce qui concerne la fontaine de l'impasse des châtaigniers, un nouveau tuyau a été posé à l'occasion des travaux de rénovation et ce, à partir de la bouche à clé située au bout de la rue. Malheureusement, là aussi, le débit de la source est au plus bas.





Le paillage : à quoi ça sert ?

- Protéger la terre de l'érosion et du compactage dus à la pluie et au vent, du dessèchement causé par le soleil,
- Limiter les variations de température, et ainsi protéger le sol et les racines du gel
- Préserver l'humidité et diminuer les arrosages,
- Redonner des éléments nutritifs au sol grâce à leur décomposition par des microorganismes (vers, mille-pattes, cloportes, champignons, bactéries...),
- Réduire les volumes de déchets verts saisonniers et limiter les allers-retours en déchèterie.
- Freiner le développement des mauvaises herbes pour ne pas avoir à recourir aux pesticides (polluants pour l'environnement, dangereux pour la santé),
- Valoriser ces déchets verts en paillage gratuit,
- Favoriser une production saine au potager, un environnement préservé...

Comment pailler?

Avant de pailler, il faut décompacter le sol pour faciliter les infiltrations d'air et d'eau et retirer les herbes indésirables pour qu'elles ne repoussent pas sous le paillage.

Ajouter du compost mûr en surface permettra ensuite de fertiliser la terre.

Enfin, vous pouvez étaler le paillage bien régulièrement.

Quels matériaux utiliser pour pailler?

A l'origine, les paillis végétaux étaient réalisés avec... de la paille ! Hachée finement, elle servait à protéger les cultures... de fraises, par exemple !

Les paillis végétaux sont les plus intéressants, car ils enrichissent le sol en humus et favorisent le développement des micro-organismes, donc la vie et la fertilité du sol.

Aujourd'hui, vous avez plusieurs choix :

- ★ Déchets verts de jardin : tiges et plantes séchées, feuilles mortes, tontes de pelouse (pré-séchées), fanes de légumes, broyats de tailles de haies,...
- ★ Déchets verts des arbres : feuilles mortes, bois déchiqueté, écorces (pin, peuplier)...
- ★ Déchets verts agricoles : paille de blé, seigle, orge, tournesol, sarrasin, lin, chanvre,
- ★ Engrais verts : phacélie, moutarde, vesce, sarrasin... joueront également le rôle de paillage en protégeant le sol des intempéries pendant l'hiver et en restituant l'azote à vos cultures au printemps,
- ★ films ou bâches biodégradables (à base d'amidon de maïs), fibre végétale...

Etat Civil

Mariage:

16 mai :Mme Zounvé KokoyeavecM. Pierre Olympio21 juin :Mme Thérèse PoiriezavecM. Jean-Louis Vidoni21 juin :Mme Marie MulleravecM. Thierry Holtz



Décès:

janvier
M. Roger Bouzendorffer
mars
M. Etienne Steib
mars
Mme Louise Bauer

18 avril M. Roger Monzel



Point vert : site de stockage et de broyage d'Ottersthal Bilan

Beaucoup de satisfactions de la part des usagers avec ce site : proximité, accessibilité (sauf lorsque le sol est détrempé) et un brûlage des déchets verts en diminution au sein des villages et espérons-le, amené à disparaître totalement!

Après un peu plus de deux ans d'utilisation et un grand succès, l'entreprise « Schitter » de Dettwiller a procédé à une deuxième séance de broyage des déchets verts de notre point de stockage.

Cette opération cofinancée par les communes d'Ottersthal et d'Eckartswiller ainsi que par le



Smictom, a permis la mise en andain du broyat pour un meilleur compostage.

Le tas formé l'année passée a été retourné. Le compost est récupérable par les communes partenaires et les particuliers intéressés.

Le tamis ayant disparu dernièrement, une nouvelle grille sera prochainement mise à disposition. Merci de la laisser sur place. Veillez à mettre les résidus (pierres, bois, plastiques, métaux) sur des tas séparés afin d'en faciliter l'enlèvement ultérieur.

Accessibilité

Le point vert reste accessible en permanence, mais exclusivement aux services municipaux et aux particuliers d'Ottersthal et d'Eckartswiller.

Le déchargement n'est pas autorisé aux professionnels même s'ils opèrent dans une des deux communes.

Afin d'en limiter l'accès, un portique a été installé.

RESERVE OF STREETS OF

Organisation

Le retour d'expérimentation nous a amené à rassembler les deux plateformes initiales en une seule, pour garantir une meilleure décomposition des déchets.

Veillez cependant toujours à entasser les déchets et non à les étaler.



Les indésirables, peu nombreux mais regrettables: produits phytosanitaires, bois traités (poutres, parquet stratifié, plan de travail de cuisine, bois peints, ...), terres, gravats, tronc ou souche, métaux, pneus, sachets plastiques ...

Ces déchets sont à amener à la déchèterie de Saverne ou alors à la Sablière de Steinbourg (gravats issus de la démolition).

Le diamètre des branches est limité à 10 centimètres.

Les travaux de la Maison d'Accueil de l'Altenberg

Les MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) sont des petites unités de vie non médicalisées imaginées

et mises en œuvre par la Mutualité Sociale Agricole à partir des années 80. Elles visent à encourager l'autonomie des personnes âgées.

Une demande de la part des aînés

Maison Accueil de

Altenberg

Elles répondent à une demande exprimée par les aînés de poursuivre leur vie dans des logements confortables intégrés à la vie locale, avec la possibilité de recourir selon les besoins de chacun aux services d'accompagnement nécessaires. Chaque maison est gérée par une association. Notre maison d'accueil de l'Altenberg ne rentre pas



complètement dans le label MARPA (mais relève de la politique de l'habitat du Conseil Général 67 en tant que foyer logement) et prévoit vingt-huit résidents.

Les origines du projet

Face à la réalité du vieillissement de la population, la commune de Monswiller et quatre communes environnantes se sont interrogées sur la réalisation d'une structure qui permettrait aux personnes âgées de conserver leur autonomie dans un cadre de vie sécurisant et de disposer de services leur facilitant la vie quotidienne.

C'est dans cette volonté qu'en 2007, la MSA d'Alsace (Mutualité Sociale Agricole) et la Commune de Monswiller se sont rencontrées afin d'étudier l'opportunité de créer une MARPA localement.

En 2010, OPUS 67, (Office Public d'Urbanisation Sociale du Bas-Rhin) l'un des trois bailleurs sociaux du Bas-Rhin est mandaté par le Conseil Général 67 pour être maître d'ouvrage du projet de construction. Le chantier de construction démarre en 2012 sur un terrain vendu à une valeur symbolique par la Commune de Monswiller. Il s'achèvera en août 2014. En 2009, l'association de gestion de la Maison d'Accueil de l'Altenberg de Monswiller est créée par les Communes associées au projet avec pour mission :

- Favoriser le maintien des personnes âgées dans leur cadre de vie,
- Assurer la gestion à but non lucratif et l'animation de la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées (MARPA),
- Promouvoir les rencontres intergénérationnelles,
- Recruter, encadrer et gérer le personnel nécessaire à la réalisation de cette action,
- Agir auprès de tout organisme public ou privé, afin d'assurer la coordination et la complémentarité dans les actions ou services proposés en faveur de la population âgée.

OPUS 67 est le propriétaire du bâtiment qu'il louera à l'association gestionnaire dans le cadre d'un bail courant sur 40 ans.

MSA Services a assuré quant à elle l'appui au montage du projet (Etude technico-économique). La date d'ouverture prévue de la Maison d'accueil est le 1^{er} septembre 2014.

Composition de l'association

L'association est composée de membres de droit : des représentants de la commune de Monswiller, des représentants des communes limitrophes , des représentants d'institutions ou d'organismes publics ou privés, dont le Conseil Général, la MSA d'Alsace, l'Association des MARPA d'Alsace et l'OPUS 67 et de membres élus par l'Assemblée Générale : 12 personnes physiques ou morales s'intéressant aux objectifs de l'association.

La structure est créatrice d'emplois durables.

Elle permet à des personnes âgées de maintenir leur autonomie dans un logement dans une résidence qui leur apporte confort (repas et autres services), lien social, activités culturelles à travers les espaces de vie commune, dans un environnement connu car proche de leur ancien domicile et sécurisé grâce à la téléassistance et à la coordination des services à la personne. C'est l'une des seules résidences à caractère très social du Bas-Rhin pour le moment.

Les aides

En fonction de leurs revenus et leurs niveaux de dépendance, les résidents peuvent bénéficier en outre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) qui leur est versée par le CG ainsi que des APL (Aide Personnalisée au Logement).

Un logo

La conception et la création du logo de la Maison d'accueil de l'Altenberg ont été réalisées par le service communication de la commune de Monswiller sous l'égide de la Présidente de l'association de gestion, Michèle Fontanes. Le logotype de la Maison d'Accueil de l'Altenberg est un symbole fort, ouvert, équilibré. A travers un traitement graphique moderne, il évoque la forme générale d'un cœur situé au vert sur les hauteurs du village, signe d'héritage et d'ancrage dans un territoire. Le cœur qui croise la maison fait référence à un lieu de rencontres entre les résidents au sein de la structure. La maison symbolise le refuge. La forme verte sur le côté évoque l'ouverture et l'environnement. La maison accueille et protège ses résidents. Le caractère rigoureux de la police de caractère utilisée renforce la stabilité de l'ensemble.



Signature de la Convention le 17 juin 2014 entre le bailleur social OPUS 67 et l'association de gestion de la Maison d'Accueil de l'Altenberg



laison

Accueil de

l'Altenberg















L'impasse des châtaigniers rénovée.

Démarrée vendredi 4 juillet à 8H, la pose des enrobés par l'entreprise Eurovia, s'est terminée à 16H. Le résultat est conforme aux attentes.



pendant les travaux



l'impasse terminée

